

tage évident que d'unir par des constructions les deux centres, Broteaux et Guillotière.

Des maires intelligents dont le principal fut, vers 1825, Vitton, secondé par l'Administration des Hospices, propriétaires, nous l'avons vu, de la plus grande partie du terrain, ont eu la vision nette du développement futur de la cité et des conditions qui le réaliseraient.

Vitton se rendit parfaitement compte qu'avant tout il convenait pour attirer le peuplement de multiplier les voies de passage, c'est-à-dire les ponts entre ces terrains vagues et la plaine de Lyon.

Deux ponts seulement existaient alors sur le Rhône : le pont de la Guillotière et le pont Morand édifié en 1774 ; entre les deux, quelques bacs à trailes assuraient le passage du fleuve. On construisit en 1828 le pont Charles-X qui, après le passage de La Fayette, en 1829, devint pour le peuple le pont La-Fayette, nom qui lui resta. Le pont fut prolongé par la rue Charles-X — cours Lafayette actuel. Les Hospices et le maire savaient bien toute l'importance qu'allaient prendre les terrains de la rive gauche par suite de l'ouverture du pont et de la rue. Le directeur de l'Administration des Hospices écrivait le 1^{er} juin 1829 : « En concédant les terrains pour l'ouverture de la rue Charles-X, nous avons voulu faire une chose utile aux établissements que nous administrons par l'augmentation de valeur qui en résulterait pour les terrains qui de broussailles qu'ils sont maintenant doivent devenir un jour des emplacements à bâtir (1) ».

Le directeur de l'Administration des Hospices voyait juste. C'est une sorte de loi qui se vérifie lors de la construction dans la plaine basse de la Guillotière de toute voie transversale prolongeant un pont sur le Rhône. Ainsi plus tard la construction du pont du Midi et de l'avenue Berthelot amena une sorte de cristallisation des habitations autour de cette nouvelle artère.

Sans tarder, on se mit donc d'avance à tracer les rues transversales et longitudinales du nouveau quartier sur le modèle du quartier Morand. Les

(1) Archives municipales, Dossier O¹, *Rues de la Guillotière*. Voir aussi au même dossier une lettre intéressante des maires de la Guillotière et de Villeurbanne aux membres de la Compagnie du Pont du Rhône (*Lafayette*) du 6 février 1829 sur l'attirance que ne manqueraient pas d'exercer le nouveau pont et la rue Charles-X.